

L'évolution des détecteurs

ALAIN CLOAREC LE PLUS GRAND CHASSEUR DE TRESORS FRANCAIS NOUS LIVRE SES IMPRESSIONS SUR LE REDOUTABLE DE TESORO ET LES DETECTEURS 18 KHZ EN GENERAL...

Afin de montrer notre grande ouverture d'esprit, nous ouvrons nos pages aujourd'hui à Alain Cloarec, dont la société est l'un des leaders sur le marché depuis des années. Mais ce monsieur que nous apprécions est aussi le plus grand chasseur de trésors français. Il nous offre à travers cet article sa vision de l'évolution des détecteurs de métaux depuis 20 ans et nous dit ce qu'il pense du TESORO REDOUTABLE, la légende des appareils fonctionnant à la fréquence de 18 kHz, toujours imité, jamais égalé.

Attention au chant des sirènes !

Je tiens tout d'abord à remercier le magazine Le Fouilleur qui me permet ici pour la première fois de m'exprimer globalement, sur l'évolution des détecteurs.

Il est utile de savoir que les fabricants essaient de nous faire croire que les détecteurs « traditionnels » sont de plus en plus puissants et offrent de nouvelles caractéristiques. Si cela a été vrai il y a une vingtaine d'années, ils n'ont, en fait, pas franchement évolué



Alain Cloarec et son fidèle REDOUTABLE qui vient de trouver 6 lingots en or !

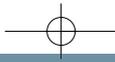
depuis un peu plus d'une douzaine d'années. Je pense que les prospecteurs confirmés ne me contrediront pas. Plus d'instabilité, pour nous faire croire à une puissance accrue, nous engage, d'une façon ou d'une autre, à trouver plus de « ferreux » ou à diminuer notre niveau de sensibilité pour pouvoir prospecter correctement.

Au bout du compte, si nous regardons en arrière, nous n'avons pas gagné grand-chose ! Les appareils sont certes moins chers, plus légers, avec plus de fonctions dont on peut se demander si elles ont un réel intérêt... Mais ce qu'il faut noter, c'est qu'ils sont aussi de moindre qualité... C'est pour cela qu'I.D.S. a décidé de ne plus importer ou soutenir certaines marques qui ne correspondent pas ou plus à nos critères de sélections... Nous ne sommes pas uniquement des commerçants, notre passion l'emporte avant tout.

Nous savons depuis longtemps que les fabricants sont confrontés à un gros problème qui est celui de la pénétration du sol. Atteindre 30 cm de profondeur pour la détection d'une monnaie n'est pas rare, mais une performance difficile à dépasser... quoi qu'en disent les « super-pros » de la détection, qui s'éclatent sur leur nouveau forum dédié, et qui possèdent, à n'en pas douter, du matériel venu d'ailleurs. Ce que je trouve malheureux, c'est l'affirmation de pseudos prospecteurs qui ne « doutent » de rien et qui complètent, même parfois, leurs discours de tristes petites vidéos pour « essayer » de valider leurs dires. La dernière que j'ai pu visionner concernait la démonstration d'un EXPLO-RER ETRAC MINELAB comparé à un XP se terminant sur une page... c'est affligeant ! On y compare un 4x4 et une berline. Comment cela est-il possible, comment laisser dire de pareilles

RESPECTONS : LA LOI 89-900 ET L'ARTICLE 542 DU CODE DU PATRIMOINE

ART L 542 : Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche.



choses ? Heureusement que les tests de voitures ne prennent pas le même chemin ! Il faut néanmoins se rassurer car il n'y a aucun doute, ils n'y connaissent rien ou pas grand-chose, et en tout état de cause, beaucoup moins que vous et pas plus que moi !

[l'avis de la rédaction : ce que Monsieur Cloarec constate, à savoir que certaines marques se servent de particuliers pour effectuer de la publicité comparative, ce qui est interdit pour un « professionnel », nous l'avons aussi constaté. C'est pour cela que notre section vidéo, LE FOUILLEUR TV, se refuse à toute vidéo comparative. Rappelons aussi qu'un test en l'air n'a que très peu de valeur et ne remplacera jamais un test en terre.]

Je suis un grand consommateur, et pas spécialement d'articles liés directement à la détection, et l'expérience m'a appris qu'aller à la pêche aux renseignements sur certains forums est loin de refléter l'image du produit que vous voulez acheter. Si j'ai un petit conseil à donner, « vous n'êtes pas obligés de croire tout ce qui est écrit, tout ce que vous voyez » !

Si vous n'avez pas d'expérience, et donc pas de moyen de comparaison entre deux ou trois modèles de



Fabuleux trésor découvert par Alain Cloarec et son Redoutable



Alain Cloarec trouve de l'or...et comme d'habitude son Redoutable n'est pas loin; on peut l'apercevoir en arrière plan.

merci à alain Cloarec qui nous a autorisé à publier toutes ces photos de recherche de trésors. Photos copyright Alain Cloarec.

détecteurs, vous serez dans un premier temps satisfait de votre premier achat, voire trop fier d'affirmer que vous vous êtes trompé. C'est après, que les choses se gâtent généralement...

[l'avis de la rédaction : là encore, Monsieur Cloarec a tout à fait raison, c'est pourquoi nous proposons à tous nos clients de venir comparer, sur le terrain de test de la Boutique du Fouilleur, les détecteurs entre lesquels ils hésitent. Monsieur Cloarec, lui, propose des tests lors des rallyes qu'il organise.]

Les appareils 18kHz sont ils tous « redoutables » ?

Lorsque l'on me demande quel est le meilleur détecteur de fréquence 18 KHz, je suis prudent et je réponds que cela dépend en premier lieu du type de monnaies que vous voulez rechercher mais aussi du type de sol sur lequel vous allez prospecter. Quand je lis que le REDOUTABLE est un vieux détecteur démodé qui n'a plus lieu d'exister... (toujours sur ce même forum dont on se demande qui détient des actions...), je me rebelle lorsque j'entends de pareilles âneries, et celui qui tient de tels propos doit avoir de grandes oreilles... Je pèse mes mots, l'auteur est un âne ou un affranchi ! Les professionnels que nous sommes peuvent se bander les yeux, se boucher les oreilles, cela nous tord le ventre, ce qui n'est pas si grave en soi. Mais qu'en est-il des nouveaux venus dans la détection, qui sont plus facilement influ-

ençables et que certains caractérisent comme « faciles à bernier »... ?

Je remercie au passage une nouvelle fois Le Fouilleur qui me permet de m'exprimer, et parfois, je vous le dit... ça fait du bien !

Sans prétention aucune, j'assure que le REDOUTABLE est l'une des meilleures machines mises à disposition sur le marché. Pour la recherche de petites monnaies dans les champs excessivement minéralisés et aérés, il m'arrive de trouver 2 à 3 fois plus de monnaies que ceux qui ont sur le papier des appareils plus puissants. Les appareils plus puissants (si cela existe vraiment) sont de ce fait plus instables et moins performants en discrimination de petits métaux ferreux. Ils sont plus appropriés pour « finir » des zones où l'on a pu déjà trouver des monnaies, lesquelles, si il en reste, seraient évidemment un peu plus profondes. En se donnant un peu de mal et en exploitant la plupart des signaux (ferreux et non-ferreux), vous trouverez ces monnaies.

Tester un détecteur sur une zone où l'on a placé, avec précision, une monnaie fraîchement, enterrée, reste une opération facile. Rechercher des monnaies perdues dans un champ depuis des « lustres » est moins aisé, et nettement moins « productif ». Il n'existe pas, sur le fond, de mauvais détecteurs, mais des détecteurs qui sont capables de faire de bonnes choses, et d'autres de moins bonnes.

Demandez à ceux qui ont « lâchement » vendus leur REDOUTABLE un jour en

ALAIN CLOAREC

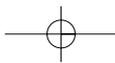
COMMENT ILS ONT TROUVÉ UN TRÉSOR

Recherche médiévale

Nous vous avons parlé du livre d'Alain Cloarec dans le Fouilleur 16. C'est un superbe à lire pour tous les passionnés de trésors. Il nous dévoile les histoires de ses plus belles découvertes. Pour vous procurer son livre, commandez-le directement chez nos amis d'I.D.S, 22 rue Charles Baudelaire - 75012 - Paris. Tél : 01.43.07.55.02. Son prix est de 17 euros.

RESPECTONS : LA LOI 89-900 ET L'ARTICLE 542 DU CODE DU PATRIMOINE

ART L 542 : Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche.



Matériel

pensant pouvoir trouver mieux avec un autre détecteur de fréquence 18 kHz ! Ils sont, pour la plupart, revenus à leur « premier amour », en nous annonçant, quelques jours plus tard : « ça fait du bien de retrouver de la monnaie ! »

Il est bon de rappeler que quelle que soit la marque ou le modèle, les détecteurs de fréquence 18 kHz sont des détecteurs très spécifiques, dont les ventes représentent aujourd'hui peut-être 6 à 8 % du marché. Vous pouvez en avoir besoin, mais ce n'est pas parce que vous avez une telle machine entre les mains que vous avez plus de chance de trouver plus de monnaies que les autres... c'est même plus souvent le contraire qui se produit. Posséder un appareil spécifique ne permet pas toujours une détection ouverte et polyvalente. Ce que recherchent 85 % des prospecteurs, c'est cette polyvalence. J'ai signé, dans le magazine le Prospecteur, un article présentant les détecteurs hauts de gammes de la marque Française. Ma préférence a toujours été le modèle travaillant en basse



Le légendaire REDOUTABLE de TESORO.

fréquence de la dite marque, qui ouvre plus de perspectives dans la recherche. Tous les détecteurs fonctionnant à 18 kHz ne se ressemblent pas, mais une chose est sûre, cette machine de fréquence 18 kHz est plus une mode qu'une autre chose aujourd'hui, et si vous voulez tirer le meilleur parti de votre appareil, il faut bien évidemment « connaître » les endroits qui s'y prêtent et y prospecter.

Rappelons simplement que les machines de fréquence 18 kHz sont plus sensibles aux PETITES monnaies, et plus particulièrement aux petits modules en or. Nous pourrions poser la question de savoir combien d'entre-

nous, qui possédons un détecteur fonctionnant à la fréquence de 18 kHz, ont trouvé des monnaies de ce métal précieux. Combien d'entre-vous, dites-le moi ?

Il faut comprendre que l'on ne pêche pas le Congrès avec une canne à Truite, cela dit, tout peut néanmoins arriver...

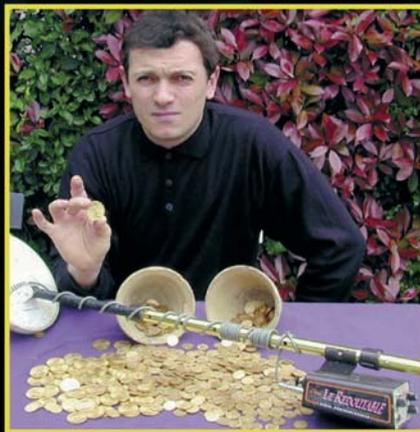
Alors, fausses ou vraies nouveautés ?

Pour revenir à nos moutons, mis à part le fabricant MINELAB qui innove sans cesse dans la recherche de nouvelles technologies (BBS, FBS, MPS...) et qui, plus récemment, a mis au point le système Vflex... et bien, il n'y a pas grand-chose qui a changé. Ce dernier brevet permet de modifier la fréquence de travail du détecteur (3,5-7,5 ou 18 kHz) en changeant son disque. Cela améliore les performances du détecteur sur certaines cibles ou terrains ; ainsi vous possédez en fait 3 détecteurs totalement différents au lieu d'un seul.

[l'avis de la rédaction : jusque-là, il fallait au prospecteur exigeant un

Le Redoutable

La légende des appareils 18kHz



Alain Cloarec, le plus grand chasseur de trésors français, a trouvé des dizaines de kilos d'or grâce à son Redoutable de Tesoro.



Caractéristiques techniques

- Haute fréquence de 17,8kHz
- Sensibilité et discrimination réglables
- Effet de sol ajustable facilement
- Portable à la ceinture (hipmount)
- Nombreux disques disponibles
- Poids 1.5 kg ...

Toujours imité, jamais égalé !

En vente à

la Boutique du Fouilleur

Infos au 01.60.83.45.49 / www.lefouilleur.fr

détecteur haute et un autre fonctionnant en basse fréquence... Avec la sortie d'appareils polyvalents comme l'XTERRA 70, ou des machines de fréquence 14 kHz comme le T², le F 70, le CIBOLA et certaines autres à sortir prochainement, ce n'est plus le cas. Avant, pour être « équipé », il vous fallait dépenser quasiment 2.500 à 3.000 euros pour être « au top » : un détecteur haute fréquence, une basse fréquence, le tout avec des disques de tailles différentes, sans oublier un détecteur de plage si possible avec un grand disque pour ne rien laisser passer sur la plage. Aujourd'hui, pour 800 euros, plusieurs marques comme MINELAB et TEKNETICS proposent des machines qui font tout à la fois ; voilà un argument budgétaire de taille, surtout en période de crise.]

Je possède plusieurs détecteurs, et pour ne rien vous cacher, je possède un REDOUTABLE que j'ai bien souvent comparé à d'autres détecteurs de fréquence 18 kHz. Il est établi que sa rapidité d'exécution, sa simplicité d'emploi et sa fiabilité dans les réponses en font le meilleur des détecteurs que je connaisse aujourd'hui. Il est aussi vrai que je « travaille » souvent dans le labour ou il exulte, il est encore vrai que pour une recherche en forêt ou dans les près, je peux détecter avec mon X-TERRA 70 qui offre plus de possibilité et de puissance par rapport au choix des disques qui peut être fait. Le X-TERRA 70 est l'appareil, de type « VLF », le plus puissant du marché... je l'affirme haut et fort, mais ce n'est pas pour cela que je l'utilise tout le temps. Le REDOUTABLE émet un signal très particulier propre au fabricant TESORO, dont je salue au passage le sérieux et le professionnalisme. Voilà une petite entreprise familiale où oeuvrent des gens discrets, professionnels,



Quelques disques disponibles pour TESORO.

Effet de sol
Cet interrupteur 3 positions, compense manuellement et aisément les perturbations liées à la nature du sol.

Mode
Ce commutateur permet de passer en mode discrimination, tous métaux ou pinpoint.

Sensibilité
Permet de régler la puissance du signal et donc la profondeur de recherche.

Seuil Sonore
En tout métaux, vous réglez le bruit de fond du détecteur. En mode discrimi., ce "threshold", booste le signal sur petites cibles

Discrimination
Permet de régler le niveau de discrimination : 3 conviendra pour un débutant, les pros opteront eux pour 1,5/2 pour ne manquer aucune cible !

Voici une présentation des réglages du Redoutable, détecteur haute fréquence travaillant à 18kHz. Un test complet de la machine sera réalisé dans le prochain numéro du Fouilleur.

lesquels n'hésitent pas à se faire plaisir en proposant du matériel sur mesure et sans soucis. Elle a toujours mis en avant la qualité de fabrication, la polyvalence, le service après vente et l'innovation. Elle a été aussi la première à proposer des détecteurs « miniatures ». Comme j'aime le dire, un TESORO doit faire partie de la panoplie du prospecteur. Il faut savoir qu'aux U.S.A., les TESORO sont garantis à vie... Lorsque je prospecte quelque coin propice à la recherche de monnaies en or, j'utilise mon REDOUTABLE, mais il m'est souvent arrivé de l'utiliser pour la recherche de trésor, car sa réponse audio et son système de recherche, que je peux qualifier presque de « semi-statique », me permet de détecter très lentement pour aller chercher de grosses cibles profondes, mais aussi de prospecter des endroits où le balayage n'est pas aisé. Le REDOUTABLE est, à mon goût, le détecteur qui permet le meilleur rap-

port « surface prospectée par heure », et dans la détection, on sait que c'est le facteur de recherche le plus intéressant.

Alain Cloarec

[l'avis de la rédaction : Sur le forum où à la Boutique du Fouilleur, vous trouverez des informations impartiales ainsi que toutes les marques de détection présentées en textes et en vidéos de manière objective, sans oublier les avis de vrais prospecteurs passionnés et non pas ceux de « quidams déguisés en commerciaux derrière un pseudo », essayant de vous vendre systématiquement la même marque de détecteurs. Ce qui compte, c'est l'avis d'un vrai professionnel qui a détéré de belles découvertes grâce à sa machine ; ce qui compte encore, c'est l'avis de vrais utilisateurs de détecteurs qui vous présentent leurs trouvailles. Il appartient ensuite au client de choisir. Encore faut-il qu'on lui propose un vaste choix, ce que nos deux sociétés, celle de Alain Cloarec et la nôtre, se sont engagées à faire.]

RESPECTONS : LA LOI 89-900 ET L'ARTICLE 542 DU CODE DU PATRIMOINE

ART L 542 : Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche.